

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019
DELIBERATION N° 02

L'an deux mil dix-neuf, le douze juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (jusqu'à 19h20), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 17h51), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h00), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (à partir de 19h20) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 17h51) ; Mme TAIEB par M. MASSONDE, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO, Mme CAPDEVIELLE par M. ARTIAGA ; M. PALLAS par M. DUZERT (à partir de 19h00).

Le Maire

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de Mme Duhart,

OBJET : SPORTS – Schéma directeur des sports 2020 - 2025.

Depuis le début du mandat, la municipalité s'est attachée à définir et préciser les enjeux, le contenu, les objectifs, les moyens et les résultats attendus de ses différentes politiques publiques à travers la formalisation d'un certain nombre de schémas directeurs. Après ceux relatifs au tourisme, au commerce et à l'artisanat, à la petite enfance, aux espaces publics, à la culture et au patrimoine, la Ville a souhaité se doter d'un schéma directeur des sports visant à identifier et affirmer les grandes orientations de la politique sportive municipale.

En effet, qu'il soit éducatif, de compétition, de loisirs, de santé, amateur ou professionnel, le sport, par ses multiples facettes, est naturellement au cœur des politiques publiques territoriales. C'est particulièrement le cas à Bayonne, dont le mouvement sportif est reconnu

pour son importance et son impact sur l'image et l'attractivité de la Ville. L'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma directeur des sports ont pour ambition d'accompagner cette diversité et de répondre à la complexité d'un écosystème sportif en perpétuel changement.

A cet effet, la Ville a réalisé un large état des lieux quantitatif et qualitatif du sport à Bayonne, engagé une enquête auprès de tous les publics et de tous les acteurs du sport, mesuré les attentes de chacun et mis en perspective l'action et les ressources municipales.

Ce travail d'enquête et d'analyse a permis de poser un nouveau diagnostic territorial, et rappeler, s'il le fallait, l'importance des activités physiques et sportives pour le renforcement des solidarités, de la cohésion sociale, de l'éducation et plus généralement du mieux vivre à Bayonne. De même, en matière d'aménagement et de développement urbain, l'étude a souligné les potentialités de plusieurs projets sportifs susceptibles de marquer positivement et durablement le territoire. Enfin, elle a rappelé que le sport, qu'il soit considéré comme loisir ou comme compétition, reste un moteur important d'attractivité, de développement économique et de rayonnement du territoire.

En écho à ces grands principes, la Ville de Bayonne a redessiné sa stratégie globale dans le champ des activités physiques et sportives autour de cinq axes majeurs, dont chacun se décline en orientations et en fiches actions.

Axe 1 – Assurer le maillage du territoire en équipements sportifs

La création et la réhabilitation d'équipements sportifs représentent une part importante des investissements de la ville. C'est, de fait, un axe majeur de la politique sportive municipale. Conçus indifféremment pour l'accueil des entraînements, des compétitions ou de la pratique de loisirs, les équipements sportifs municipaux sont les lieux de prédilection de la quasi-totalité des pratiques sportives à Bayonne.

Afin de répondre à cet enjeu, la collectivité élaborera un programme pluriannuel de rénovation et de développement des infrastructures sportives, qui prendra en compte les besoins inhérents:

- aux terrains de grands jeux (football, rugby ...)
- aux équipements de sports collectifs de salle (Basket-ball, handball...)
- aux équipements de sports individuels (arts martiaux, gymnastique...)
- aux équipements de sports loisirs (City stade, parcours sportifs...)
- aux équipements sportifs de haut niveau (Stade Jean Dauger, Palais des sports...).

Axe 2 – Consolider le rôle des clubs sportifs sur le territoire

Ce deuxième axe, consiste à reconnaître le rôle majeur des clubs et de leurs bénévoles non seulement dans la dynamique du mouvement sportif bayonnais, mais bien au-delà, en matière d'éducation, de citoyenneté, de cohésion et de mixité sociale dans notre ville.

Dans ce registre la collectivité entend :

- construire un partenariat renforcé avec les clubs ;
- conforter et valoriser le rôle et l'importance des bénévoles.

Axe 3 – Développer une offre sportive pour tous les publics

Répondre à tous les publics, c'est accueillir toutes les formes de pratiques sportives et c'est reconnaître la très grande diversité des pratiquants. C'est pourquoi, la Ville de Bayonne veillera à :

- préserver un juste équilibre entre l'offre et la demande ;
- contourner les freins économiques, culturels et sociaux à l'accès au sport ;
- répondre aux pratiques libres et autonomes ;
- développer l'offre sportive en direction des seniors ;
- favoriser le sport féminin et la mixité dans les clubs ;
- structurer une offre handisport et sport adapté ;
- développer la pratique de loisirs chez les jeunes ;
- établir un plan « sport-santé ».

Axe 4 – Réaffirmer la dimension éducative et transversale du sport

Porteuse d'un programme de réussite éducative, d'un projet éducatif global et d'un schéma directeur de l'enfance et de la jeunesse en cours d'élaboration, la Ville de Bayonne a mis l'enfant au centre de ses préoccupations. L'éducation par le sport fait partie intégrante de tous ces dispositifs. L'effort de la collectivité dans ce domaine sera poursuivi, pour :

- conforter les collaborations avec l'Éducation Nationale, tant dans les programmes d'Éducation Physique et Sportive à l'école que dans l'apprentissage de la natation dans les piscines municipales ;
- renforcer le partenariat avec les clubs sportifs sur le volet éducatif ;
- promouvoir, dans le cadre des activités physiques et sportives, les politiques linguistiques et de développement durable.

Axe 5 – Pérenniser, sur le territoire, une élite sportive

La forte attractivité des pratiques sportives de haut niveau présente de multiples intérêts pour Bayonne. Tout d'abord et avant toute autre considération, il est admis que le sport de haut niveau est un levier puissant de promotion et d'encouragement à la pratique sportive, notamment chez les plus jeunes. Il est aussi un vecteur fort d'identité et de cohésion sociale sur le territoire communal et de l'agglomération. Enfin, il est également un élément non négligeable de développement économique pour notre ville. La collectivité mesure parfaitement tous ces atouts et entend maintenir et permettre le développement d'une élite sportive, par :

- la création d'outils et de leviers distincts d'accompagnement de l'élite sportive amateur et professionnelle ;
- l'adaptation des équipements au sport de haut niveau ;
- l'accueil d'évènements sportifs d'importance.

Les cinq axes stratégiques, déclinées en quinze objectifs opérationnels ont donné lieu à l'élaboration de fiches actions qui seront mises en œuvre selon un calendrier spécifique sur la période 2020 – 2025. Les actions seront budgétées et lissées sur les exercices de la période considérée.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'approuver les orientations et les préconisations du schéma directeur des sports 2020 – 2025, exposées ci-dessus, et déclinées dans le document ci-annexé.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

MM. DUZERT, ETCHETO (avec mandat), PALLAS, ARTIAGA (avec mandat)
ne prennent pas part au vote

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne